

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 12 Avril 1927

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1926

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1927

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), O. ☼, *Président*.
ROSTAND (Jules), *Vice-Président*.
BECHMANN (Alfred), ☼.
CELIER (Alexandre-P.), O. ☼.
JAMESON (Robert), ☼.
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ☼, ☼.

MM. LEM, O. ☼.
LLEWELLYN (Edgar).
NAUD (Joseph), ☼.
SIMON (Stanislas), C. ☼.
SOMMIER (Edme), ☼.
VACHERIE (Alexandre), O. ☼.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. THIRION (Anatole), O. ☼, *Président*; DE LAVERGNE (Alexandre), ☼; ROBERT (Max), ☼.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. THIRION (Anatole), O. ☼; DE LAVERGNE (Alexandre), ☼; ROBERT (Max), ☼.

DIRECTION GÉNÉRALE

M. CELIER, (Alexandre P.), O. ☼, *Administrateur-Directeur Général*.
MM. LEWANDOWSKI (Maurice), O. ☼, ☼, *Administrateur-Directeur*; LLEWELLYN (Edgar) *Administrateur-Directeur*.

MM. CAPET (Georges),
FROIDEVAL (S.), ☼,
RITZ (Eugène), ☼, } *Directeurs-Adjoints*.

MM. AUREAU (Émile),
BERGERET-JANNET,
FERRIÈRES (GUY DE),
HENRIOT (Charles),
POTVIN (Jules), } *Sous-Directeurs*.

M. BOYER (Jean), ☼, *Secrétaire général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
ALLAIN, ☼.
BARBET-MASSIN.
BARDIN, ☼.
BONABEAU, ☼.
BONNARD (DE), ☼.
CHAPUIS, O. ☼.
CHEVALLIER-APPERT, O. ☼.
CORBY, C. ☼.
COUVREUR, ☼.
DARRASSE, ☼.
DEFERT, ☼.
DEHESDIN (JEAN), ☼.
DENANT, ☼.
DESÉGLISE.
DRESSOIR, O. ☼.
ERNAULT, ☼.

MM.
FERON, ☼.
FOULD.
GANNE, C. ☼.
GAUPILLAT.
GAUTHIER-MARÉCHAL.
GERMAIN, ☼.
GILLAN.
HAYEM, O. ☼.
HETZEL, C. ☼.
JOMAIN (HENRI), ☼.
KLÖTZ, O. ☼.
LAMBERT, O. ☼.
LEMOINE.
LEPAGE, ☼.
LIORÉ, O. ☼.
LORILLEUX.

MM.
LYON, O. ☼.
MAUNOURY.
MERVEAU, ☼.
PANHARD, ☼.
PINGAULT, O. ☼.
POPELIN.
POULENC, O. ☼.
POUPINEL, O. ☼.
RADIUS, ☼, ☼.
SAILLARD, O. ☼.
SAINT, O. ☼.
TOISOUL, ☼.
URION, ☼.
VAIRON.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 12 Avril 1927

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1926

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1927

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires

du 12 Avril 1927

MESSIEURS,

Après une période plus critique que toute autre depuis la guerre, l'année 1926 nous a finalement laissés sous l'impression rassurante que les forces productives de la France sont restées intactes et que son avenir ne dépend que de la sagesse des siens.

Pourtant, la marche des événements au cours du premier semestre avait été de nature à inquiéter les esprits les moins prompts à s'alarmer. La chute presque ininterrompue du franc, la baisse des effets publics, les difficultés croissantes que rencontrait le Trésor dans son effort pour conserver le concours de l'épargne, témoignaient des sentiments pessimistes qui se répandaient à l'intérieur comme au dehors.

En vain les ministres qui se sont succédé aux Finances ont-ils employé leur ingéniosité et leur talent à lutter contre les progrès du mal. Soit que les remèdes envisagés aient paru plus dangereux qu'efficaces, soit que les plus judicieuses recommandations se soient heurtées à des préjugés politiques que le contact des faits n'avait pas encore réussi à déraciner, les ressources de la pure technique se sont avérées impuissantes à retourner, à elles seules, un courant que chaque jour rendait plus fort. Dans la multiplicité de formules

et de projets qui étaient agités devant elle, l'opinion voyait l'indice d'un désaccord d'intention et de pensée peu favorable à une action salutaire. Devant l'échec des solutions partielles, il apparut que le péril ne pourrait être écarté sans la réunion de toutes les bonnes volontés autour d'un programme dont les lignes principales recevraient l'adhésion de la grande majorité du pays. En présence de l'acuité du danger, la nécessité d'une trêve s'imposa à tous les partis.

Le nouveau Gouvernement affirma sans tarder sa décision d'établir l'équilibre du budget sur des bases solides, de renoncer à couvrir les déficits par des emprunts à la Banque de France, enfin et surtout, de faire honneur, en toute occasion et dans leur intégralité, aux engagements pris par l'État. Tout en demandant les sacrifices fiscaux qu'exigeaient les circonstances, il n'hésitait pas à rassurer les capitaux en réduisant les tarifs de certaines taxes dont l'excès même était de nature à compromettre le rendement.

L'accueil qui a été fait aux premières applications de ces principes, l'entrain avec lequel les redevables ont apporté par avance le montant de leurs contributions, l'empressement qu'a mis l'épargne à reprendre le chemin des guichets du Trésor, ont bien montré qu'en matière de crédit public, les facteurs psychologiques n'ont pas cessé de jouer le premier rôle, et que les plans les plus ingénieux ne peuvent suppléer au défaut de la confiance sans laquelle aucun d'eux ne saurait réussir.

Les résultats obtenus se sont traduits de jour en jour par l'amélioration simultanée des symptômes qui décèlent, sans risque d'erreur, la situation des finances. Du cours de 240 qu'elle avait dépassé le 20 juillet, la livre sterling était ramenée par étapes successives aux environs de 123, d'où l'intervention officielle l'a empêchée de s'écarter depuis lors. Entre temps, une surveillance habile du marché avait permis de guider, sinon de ralentir, la courbe descendante, tout en facilitant la constitution d'un stock de devises qui a rendu à l'État sa liberté d'action au dehors. A l'intérieur, l'aisance de la Trésorerie se manifestait par la réduction des avances de la Banque qui, d'un maximum de 38.499 millions passait en fin d'année à 34 milliards, compte tenu du remboursement contractuel. Du 5 août au 30 décembre, le montant des billets en circulation diminuait de plus de 4 milliards. Les progrès réalisés sur ces deux postes où la marche et le recul de l'inflation viennent s'inscrire, auraient été plus marqués encore si les pouvoirs publics n'avaient limité les emplois offerts aux disponibilités à court terme,

réduisant ainsi les seuls moyens de les résorber. Par contre, l'abondance de capitaux flottants qu'a déterminée une semblable politique, a peut-être accentué la hausse des titres d'État et des valeurs à revenu fixe qui se poursuivait presque sans arrêt depuis la fin de juillet.

A travers ces vicissitudes d'ordre monétaire, le pays n'a pas faibli dans son ardeur au travail. Si le temps peu favorable a contrarié l'effort des agriculteurs, les exploitations métallurgiques et minières ont fait de nouveaux pas en avant. L'activité industrielle dans son ensemble est attestée par l'augmentation du trafic ferroviaire, par le nombre croissant des effets compensés, par l'essor du commerce extérieur. Sans doute certains des résultats acquis sont dus à des circonstances momentanées et risquent d'être remis en question. Mais comment espérer qu'un renversement aussi complet des facteurs financiers puisse intervenir sans entraîner quelques répercussions économiques? Il est trop tôt pour apprécier dans quelle mesure le rapprochement des prix intérieurs et des prix internationaux affectera nos exportations pendant les mois à venir. Nous avons la conviction, toutefois, que les ajustements nécessaires s'effectueront sans souffrance si le pays se sent assuré de la double stabilité de la monnaie et de la politique. Le problème que posera le retour à des conditions de production normales n'est pas au-dessus des forces unies de tous les Français. Encore faut-il que cette union ne soit pas compromise.

Les marchés étrangers ont été diversement influencés par les événements de l'année.

En Angleterre, la grève des mineurs a paralysé, pendant sept mois, les principales industries et a exercé une action fâcheuse sur la balance commerciale, dont le déficit a été de 465 millions de livres, en augmentation de 72 millions sur celui du précédent exercice. Néanmoins, cette crise, vaillamment supportée, n'a pas entamé l'œuvre de restauration financière. La livre est restée au pair de l'or et les banques ont traversé cette période troublée sans encombre, si l'on en juge par le montant de leurs bénéfices qui, pour la plupart, ne sont pas inférieurs à ceux de 1925.

Aux États-Unis, où, à l'exception de l'agriculture, toutes les branches de la production ont connu une très grande prospérité, les capitaux disponibles n'ont pas cessé d'être abondants. C'est ainsi qu'à la fin de 1926,

les dépôts dans les établissements faisant partie du système de Réserve Fédérale ont atteint pour la première fois le chiffre de 19 milliards de dollars. Les émissions de tous ordres ont porté sur un montant de 7 milliards et demi de dollars. Dans ce total, les valeurs étrangères représentent près d'un milliard et demi, dont environ 350 millions de titres allemands.

Profitant du concours qui lui était libéralement accordé par New-York, l'Allemagne a franchi une étape nouvelle sur la voie du relèvement. L'équilibre budgétaire et la stabilité du mark ont été maintenus en même temps qu'ont été régulièrement payées les annuités pour le compte des réparations. La reprise générale des affaires a été accompagnée d'une tendance prononcée vers la concentration des entreprises.

Après un premier essai infructueux, la Belgique a effectué la réforme de son système monétaire avec l'appui des principales Banques privilégiées. Le commerce et l'industrie semblent devoir s'ajuster sans dommage à un état de choses qui comporte inévitablement un renchérissement progressif du prix de la vie.

Orientée vers la revalorisation, l'Italie a pu mesurer les difficultés économiques qu'amène un redressement trop rapide. Elle a réalisé, pour le moment, une stabilisation de fait que les dispositions favorables des places étrangères ont facilitée.

La Suisse et la Hollande, dont la situation politique et la condition financière apparaissent toujours solides et qui bénéficient d'une épargne et d'un outillage bancaire très développés, tendent à jouer un rôle de plus en plus profitable dans les négociations de devises et de valeurs.

Cette année, marquée par des mouvements contradictoires et d'une grande ampleur, a fourni à la plupart des compartiments de notre exploitation les éléments d'une activité sortant de la normale. Seules, les opérations d'émission et de placement sont restées dans des limites modérées.

Pendant le premier semestre, l'épargne a manifesté une hésitation et une réserve croissantes. Il en est résulté une hausse continue du loyer de l'argent qui a atteint au milieu de l'été un niveau à peu près sans précédent. En dépit de ces difficultés, nous n'avons cessé d'apporter la collaboration de

tous nos guichets à l'Etat pour la diffusion des Bons de la Défense Nationale, aux Villes et aux Départements sinistrés pour leurs emprunts de reconstitution, aux Compagnies de Chemins de fer, au Crédit Foncier, à différentes industries et à un certain nombre de collectivités locales. Pendant l'automne, le retour de la confiance a permis à la Caisse d'Amortissement de commencer son œuvre de consolidation. Abordant ensuite une politique d'aménagement de la Dette à terme que nous avions maintes fois préconisée, le Trésor a offert au public une première série de Bons Décennaux qui ont rencontré le meilleur accueil. Nos sièges se sont appliqués, avec beaucoup d'ardeur et de succès, à cette double tâche.

Les inquiétudes mêmes éprouvées par le public ont entraîné des changements considérables dans la composition des portefeuilles. Aussi, animées dès le début de 1926, les transactions en bourse ont-elles atteint en juillet et août un volume inusité. Les capitaux, cédant à l'impulsion des changes, se sont principalement portés sur les titres internationaux pour les délaisser dès les premiers symptômes de l'amélioration du franc et contribuer au remarquable rétablissement des obligations et fonds d'Etat français. Dans leur ensemble, les valeurs à revenu variable se retrouvent elles-mêmes à un niveau supérieur à celui de l'année précédente. Les fluctuations de la cote ont été supportées sans défaillance, grâce à de sages mesures de protection édictées en temps opportun par la Chambre Syndicale des Agents de Change et également prises en Coulisse.

Après avoir débuté en janvier à 126 fr. 10 et 26 fr. 05, la livre sterling et le dollar ont monté presque sans interruption jusqu'aux premiers jours de juin. A partir de ce moment, leur ascension s'est sensiblement accentuée pour dépasser, le 20 juillet, 49 francs le dollar et 240 francs la livre sterling. Dès le 21 juillet, la réaction s'est produite, ramenant les cours à 190 francs et 39 francs au commencement d'août, 155 francs et 32 francs à fin octobre, 122 fr. 75 et 25 fr. 29 au 31 décembre. Cette instabilité a provoqué de nombreux achats et ventes de devises. Nous avons, pendant ces derniers exercices, complété à cet égard, tant au siège que dans nos principales agences, l'outillage de nos services; ceux-ci ont eu à répondre aux demandes étendues du commerce.

Les affaires courantes de banque qui sont, comme nous vous l'avons fait observer bien souvent, l'objet principal de notre exploitation, ont été particulièrement actives. Le montant de nos escomptes s'est encore accru, favorisé par la hausse des prix et l'intensité quelque peu anormale des échanges pendant le premier semestre. Nous ne nous sommes pas abusés sur ce que ce mouvement pouvait avoir de passager, non plus que sur le caractère exceptionnel des taux d'intérêt qui ont été pratiqués pendant quelques mois. Nous sommes restés fidèles à nos principes de gestion en matière de crédits, évitant toute immobilisation incompatible avec la liquidité de nos dépôts, nous gardant de toute exagération préjudiciable à ceux mêmes qui s'en croient les bénéficiaires, apportant libéralement notre appui à la clientèle pour lui permettre de faire face à des besoins temporaires ou de mener à bien des opérations de campagne.

Notre exploitation dans la région parisienne s'est poursuivie dans les conditions les plus satisfaisantes. Nous vous signalons en particulier les rendements obtenus par notre succursale de la place de l'Opéra, par notre agence AC qui fonctionne dans l'immeuble de notre siège social et par ceux de nos bureaux de Paris et de sa banlieue qui sont situés dans les quartiers commerçants.

Nous sommes heureux de constater combien est appréciée l'organisation que nous mettons à la disposition du public français et étranger. C'est pour renforcer cette organisation avec le souci d'être plus immédiatement à la portée des négociants et industriels du Sentier que nous avons ouvert, en octobre dernier, notre agence AZ, rue des Jeûneurs.

Les agences en France nous ont donné, dans l'ensemble, d'excellents résultats.

Lyon a connu une ère de prospérité dont notre siège a profité sous toutes les formes. Le chiffre d'affaires de la fabrique lyonnaise, supérieur à celui de toutes les années précédentes, est estimé entre 6 1/2 et 7 milliards de francs dont environ 2/3 à l'exportation. En fin d'exercice, les maisons de soies et soieries ont subi la répercussion des variations du change. Ce malaise ne saurait être que transitoire.

Les mêmes phénomènes se sont fait sentir au Havre. L'absence de stocks en fin d'exercice autorise d'ailleurs à entrevoir une reprise des transactions en cotons, cafés et cuirs. Il est intéressant de signaler qu'environ le tiers des cuirs importés provient de Madagascar.

La place de Bordeaux a été influencée par la situation florissante de l'Afrique Occidentale, dont les expéditions de produits oléagineux ont dépassé 400.000 tonnes. Au dénouement heureux de la campagne des arachides, il faut ajouter la tenue très ferme du prix des vins.

Les statistiques du port de Marseille font ressortir des chiffres de tonnages à peu près égaux à ceux de 1925. Notre agence qui compte une ancienne clientèle a gagné du terrain. Il en est de même pour notre agence de Nantes, qui possède un noyau de solides relations.

Les industries de la laine, du coton et du lin, avec lesquelles nos sièges du Nord et des Vosges entretiennent des rapports très suivis, ont été particulièrement sensibles aux fluctuations monétaires qui ont agi successivement comme stimulant et comme facteur de dépression.

Les compagnies houillères du Nord et du Centre ont été favorisées, n'ayant eu en face d'elles que la concurrence allemande sous la forme des prestations en nature. L'élévation de leurs profits, sur un tonnage qui dépasse, en bien des points, celui d'avant-guerre, a fourni aux mines les moyens de pourvoir à leurs dépenses d'extension.

Après une période ascendante, la métallurgie et la construction mécanique ont subi quelque ralentissement, lorsque la baisse des changes étrangers a exercé ses effets, notamment sur les commandes pour l'exportation.

Pour la France entière, la récolte des vins est évaluée à 44 millions d'hectolitres contre 67 millions en 1925. Cette diminution suffit à expliquer qu'en l'absence de stocks et devant les besoins de la consommation, les prix aient presque doublé. Si les vendanges ont été peu abondantes, les régions viticoles ont trouvé une compensation dans les hauts cours pratiqués et nos agences du Midi ont bénéficié de ces circonstances.

Nous avons ouvert, en 1926, deux nouvelles sous-agences, celles de Tarbes et La Réole, et créé dix-sept bureaux périodiques. Par contre, nous

avons décidé de fermer notre sous-agence de Saint-Sébastien en raison des exigences fiscales et administratives qui rendaient de plus en plus difficile notre exploitation en Espagne.

Notre service des relations étrangères nous a apporté un intéressant courant d'affaires, tout en maintenant le contact avec notre réseau de correspondants.

Une collaboration utile nous est également donnée par nos représentants à New-York et à Buenos-Aires, en nous permettant de nous associer à l'activité du continent américain.

Le développement de la French American Banking Corporation, dont vous connaissez l'affiliation avec notre établissement, s'est poursuivi au cours de l'exercice. Ses services sont de plus en plus utilisés.

En Angleterre, nos agences ont participé dans une mesure croissante au mouvement international des capitaux dont le marché de Londres se trouve être le pivot. Elles ont étendu leur rayonnement extérieur et soutenu efficacement le commerce métropolitain. La longue et grave crise minière dont ont souffert nos voisins d'Outre-Manche et la tension de taux qui s'en est suivie ont facilité le rempli des dépôts confiés à ce groupe.

Notre siège de Bruxelles a pu améliorer encore son rendement malgré le fléchissement du loyer de l'argent survenu dans les derniers mois de l'année.

En Egypte, l'accumulation de réserves provenant d'une succession de campagnes prospères a permis au pays de supporter sans défaillance le ralentissement de la demande de cotons et l'abaissement des prix qui en a été la conséquence. Le commerce d'importation s'est toutefois ressenti de ces conjonctures et nos succursales ont dû exercer une vigilance particulière sur leurs opérations. En dépit d'une concurrence de plus en plus vive, elles ont élargi leur champ d'action et affirmé l'aide qu'elles n'ont cessé de donner, depuis leur création, aux intérêts français.

A Bombay, l'exploitation de notre établissement a poursuivi sa marche normale.

En Australie, nos agences de Melbourne et de Sydney, affranchies maintenant des soucis d'ordre monétaire dont nous vous avons entretenus à diverses reprises, ont, avec l'appui de nos sièges européens, accru dans de fortes proportions le concours qu'elles ont toujours prêté à l'industrie française de la laine.

A Madagascar, pendant la plus grande partie de l'année, le commerce général a été stimulé par l'élévation des cours pratiqués au dehors sur les produits locaux. Les dégâts subis par la culture du riz à la suite de passages de sauterelles ont toutefois réduit le volume des transactions sur cette denrée, dont le Gouvernement, en vue d'assurer la subsistance des indigènes, a dû suspendre momentanément la sortie. Durant le second semestre, l'affaissement des prix qui a suivi le redressement du franc a causé un certain malaise sans d'ailleurs menacer sérieusement l'économie générale de l'île. L'afflux de capitaux investis dans de nouvelles entreprises et l'exécution du programme de travaux publics préparé par les autorités compétentes permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Nos agences ont pris une part très active aux affaires locales et aux échanges avec la métropole et les colonies voisines. Elles ont coopéré à la diffusion du nouveau billet introduit par la Banque de Madagascar auquel le pays s'est adapté sans difficulté.

En Tunisie, la situation économique a été heureusement influencée par les résultats des exploitations agricoles et minières. Si, comme dans tout le bassin de la Méditerranée, la récolte des olives n'a pas été abondante, du moins la qualité des huiles a-t-elle été bonne. Cet état de prospérité a facilité la tâche de nos agences.

Notre personne n'a cessé de nous fournir, pendant cette année laborieuse, un concours assidu et dévoué. Nous avons été heureux de reconnaître son zèle et de l'aider à supporter l'aggravation, sensible pendant les trois premiers trimestres, du coût de la vie en améliorant d'une manière appréciable ses conditions de rémunération. Nous avons confiance que

L'effort très lourd assumé de ce chef par notre établissement trouvera sa compensation dans une productivité à laquelle la valeur de nos agents de tous ordres contribuera efficacement.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation et au sujet duquel les rapports de votre Commission de contrôle et de vos commissaires des comptes vous donnent les détails nécessaires a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Les créances reconnues douteuses, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts ont été amorties.

Notre portefeuille-titres et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

La proportion des ressources immédiates vis-à-vis des exigibilités de notre trésorerie a été maintenue au maximum rendu nécessaire par la période troublée que nous avons traversée.

Nous avons racheté 781 parts de fondateur dont le coût a été de 208.422 fr. 13 c., montant qui a été prélevé sur les bénéfices de l'année et ajouté, conformément à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet. Cette réserve se chiffre maintenant par 4.534.537 fr. 91 c., coût de 41.665 parts rachetées.

Nous avons constitué, au cours d'exercices antérieurs, des provisions qui sont aujourd'hui entièrement disponibles. Nous vous proposons d'en ajouter le montant à celui de nos Réserves diverses qui se trouveront ainsi accrues de 20 millions.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais généraux, prélèvements pour la Caisse des Retraites, charges fiscales, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 41.028.721 fr. 96 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende à 70 francs par action, sur lesquels il a été payé le 31 janvier un acompte de 20 francs. Si vous approuvez cette résolution, le solde de 50 francs sera mis en paiement, suivant nos prescriptions statutaires, le 31 juillet, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Chaque part de fondateur aura droit à une somme de 20 fr. 1927, payable le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Les pouvoirs que vous avez conférés à MM. LEM, NAUD, CELIER, LEWANDOWSKI, administrateurs, viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous proposons leur réélection.

M. THIRION, membre de la Commission de contrôle, arrive cette année au terme de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des commissaires pour vérifier les comptes de l'exercice 1927. Les commissaires sortants, MM. THIRION, DE LAVERGNE et Max ROBERT, sont rééligibles.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

Malgré l'instabilité de la situation générale, qui a caractérisé l'année 1926, les résultats de l'exercice ont été favorables et permettent à votre Conseil de vous proposer une augmentation de dividende.

Ces résultats satisfaisants n'ont pas été obtenus sans nécessiter une vigilance particulière et une action constante de ceux qui ont la charge de diriger votre Établissement.

Les effets de l'augmentation générale des prix ont été ressentis par votre Société, comme par toutes les autres entreprises. Les frais généraux se sont trouvés accrus du fait des charges fiscales de plus en plus lourdes, des améliorations apportées dans la situation du personnel et des majorations des loyers des locaux occupés par nos Agences.

Au milieu des circonstances difficiles qui se sont manifestées au cours de l'exercice, la plus grande activité a régné dans tous vos services, aussi bien à Paris qu'en Province et à l'Étranger. Les opérations d'escompte, de change et de bourse ont marqué une nouvelle et sensible progression. D'autre part, les émissions de titres, sans être aussi importantes qu'au cours de certaines années, ont néanmoins apporté un appoint appréciable aux bénéfices. Elles ont démontré, une fois de plus, que notre Établissement a toujours la confiance d'une clientèle fidèle qui s'est encore accrue, puisque le nombre des comptes dépasse sensiblement celui de l'an dernier.

Même dans les moments les plus incertains, la Trésorerie n'a cessé d'être dans une situation pleinement satisfaisante et les états des disponibilités et des exigibilités, dressés chaque semaine, nous ont montré qu'elle était toujours largement pourvue.

Au cours de l'année, nous avons assisté à de nombreuses séances du Conseil et nous avons pris régulièrement connaissance des travaux du Comité de Direction. Il nous a été ainsi permis de constater que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Nous avons procédé à des vérifications dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres et nous avons reconnu la régularité avec laquelle toutes les opérations sont effectuées. Nous avons ainsi été à même d'apprécier le labeur et le dévouement de tout le personnel.

Le Bilan qui vous est soumis présente un nouvel accroissement de 414.841.310 fr. 01 c. sur le Bilan de l'exercice précédent, dénotant ainsi une progression notable des affaires de votre Société.

Cette progression aurait été plus apparente encore si le compte « Opérations de change à terme garanties » n'avait pas cessé de figurer dans les écritures. Par suite du remboursement effectué par le Trésor, la clôture des opérations auxquelles le Comptoir avait été appelé à participer, pour le compte de l'État, avec d'autres établissements, a permis de faire disparaître définitivement ce compte à l'actif et au passif.

La différence en plus, par rapport au Bilan de 1925, provient, pour la plus forte part, de l'accroissement, que nous avons déjà signalé, des Comptes de Chèques et d'Escompte et des Comptes Courants créditeurs. Cet accroissement a sa contre-partie notamment dans l'augmentation, à l'actif, du Portefeuille et des Bons de la Défense Nationale.

Ce poste, ainsi que ceux des Comptes Courants débiteurs et des Correspondants, a été l'objet d'un minutieux examen. Toutes les créances présentant un caractère litigieux ou douteux ont été amorties et de nouvelles provisions ont été constituées à cet effet.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses et les Participations financières restent inscrites à l'actif pour des sommes sensiblement égales à celles de l'an dernier et d'une importance minime en regard de l'ampleur des affaires de votre Établissement. Ces deux chapitres ne comprennent, d'ailleurs, que des valeurs de premier ordre, qui ont été évaluées à des cours extrêmement réduits et dont la réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux Frais de premier établissement, aux Coffres-forts, au Mobilier et aux Installations nouvelles, ont été amorties.

Au passif, les Réserves sont en progression de 2.059.797 fr. 58 c., par suite de l'incorporation, après votre dernière Assemblée générale, du prélèvement effectué pour la Réserve légale sur les bénéfices de l'exercice 1925 et de la somme qui a été consacrée au cours de l'année au rachat de 781 parts de fondateur.

Nous ne pouvons que vous conseiller, suivant les suggestions de votre Conseil, de porter aux Réserves 20 millions de francs provenant de provisions disponibles et aujourd'hui sans objet. Les Réserves atteindraient ainsi, après décision de votre Assemblée générale, 101.167.897 fr. 61 c. L'importance de cette somme ne pourra que fortifier encore la situation et le crédit de votre Établissement.

Après tous prélèvements pour amortissements et provisions nouvelles et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 41.028.721 fr. 96 c. Ces résultats permettent à votre Conseil de vous proposer l'attribution d'un dividende de 70 francs par action pour l'exercice 1926 ; sur cette base, il reviendrait aux parts de fondateur 20 fr. 1227.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1926, tels qu'ils vous sont présentés.

M. THIRION arrive cette année à expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. THIRION.

A. DE LAVERGNE,

M. ROBERT.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1926

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons examiné le bilan qui est soumis à votre approbation et constaté qu'il est l'expression fidèle des écritures de la comptabilité.

Le total du bilan est de 6.446.696.431 fr. 59 c., contre 6.031.855.121 fr. 58 c. au bilan de l'exercice précédent.

A l'actif, le chapitre Caisse et Banque s'élève à 701.082.433 fr. 89 c., le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale à 4.220.137.415 fr. 42 c., en augmentation de 442.749.527 fr. 22 c. Les Reports sont inscrits pour 29.116.683 fr. 95 c. Les Correspondants figurent pour 452.385.870 fr. 26 c. et les Comptes Courants débiteurs pour 722.528.521 fr. 98 c., en progression respectivement de 93.922.446 fr. 58 c. et de 14.279.407 fr. 30 c.

Les Opérations de change à terme garanties qui étaient de 39.647.500 francs au bilan précédent n'apparaissent plus dans le bilan de 1926, par suite de la clôture définitive de ce compte.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses sont portées pour 1 million 494.192 fr. 25 c., chiffre très légèrement inférieur à celui de l'an dernier, et les Participations financières pour 3.100.000 francs, sans changement. Ces deux chapitres ont été, cette année encore, évalués de la façon la plus rigoureuse.

Les Avances garanties s'élèvent à 189.557.289 fr. 31 c., en augmentation de 11.130.999 fr. 08 c.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 3.699.907.563 fr. 28 c., accusant une augmentation de 195.333.591 fr. 30 c.; de même les Comptes courants créditeurs, portés pour 2.193.249.816 fr. 60 c., progressent de 255.658.637 fr. 33 c.

Les Acceptations figurent pour 67.211.860 fr. 44 c., en diminution de 31.432.842 fr. 38 c.

Au cours de l'exercice, il a été racheté 781 parts de fondateur du Comptoir National d'Escompte; de ce chef, la Réserve spéciale relative à cet objet est portée pour 4.534.537 fr. 91 c., en augmentation de 208.422 fr. 13 c.

Déduction faite des frais généraux, des amortissements et provisions diverses, des impôts et des charges de toute nature, le Compte Profits et Pertes présente un solde de 41.028.721 fr. 96 c.

Avec votre approbation, l'action recevra 70 francs et la part de fondateur 20 fr. 1227, sous déduction des impôts.

Le disponible de l'exercice non réparti s'élèvera à 1.446.057 fr. 31 c. Le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires représentera ainsi, en tenant compte du solde précédent de 18.094.568 fr. 83 c., 19.540.626 fr. 14 c.

Le bilan comporte un nouveau poste « Provisions disponibles », s'élevant à 20 millions. Cette somme représente d'anciennes provisions, constituées pour risques divers au cours des précédents exercices et qui sont devenues disponibles. Votre Conseil vous propose de la porter en augmentation des réserves déjà existantes.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver le règlement du Compte de Profits et Pertes, et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1926, tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 17 mars 1927.

Les Commissaires des Comptes,

A. THIRION,

A. DE LAVERGNE,

M. ROBERT.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1926

ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE	Fr.	701.082.433 89
PORTEFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE		4.220.137.415 42
REPORTS		29.116.683 95
CORRESPONDANTS		452.385.870 26
COMPTES COURANTS DÉBITEURS		722.528.521 98
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES		1.494.192 25
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES		3.100.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N.		4.534.537 91
AVANCES GARANTIES		189.557.289 31
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS		67.366.133 39
AGENCES HORS D'EUROPE		30.254.621 98
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		10.138.731 25
IMMEUBLES		15.000.000 »
TOTAL		Fr. 6.446.696.431 59

PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr.	3.699.907.563 28
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS		2.193.249.816 60
BONS A ÉCHÉANCE FIXE		32.134.530 »
ACCEPTATIONS		67.211.860 44
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		45.952.908 97
COMPTE DES ACTIONNAIRES		- 18.094.568 83
PROFITS ET PERTES (Exercice 1926)		41.028.721 96
PROVISIONS DISPONIBLES		20.000.000 »
RÉSERVES		79.116.461 51
statutaire	Fr. 24.306.923 60	
diverses	41.175.000 »	
spéciale	5.000.000 »	
supplémentaire	1.100.000 »	
immobilière	3.000.000 »	
spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	4.534.537 91	
CAPITAL		250.000.000 »
TOTAL		Fr. 6.446.696.431 59

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1926

DÉBIT

RÉPARTITION		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 41.028.721 fr. 96 c., bénéfices nets de l'Exercice	Fr. 2.051.436	10
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts. . . Fr. 25 » sur 500.000 actions. 12.500.000	} 35.000.000	»
Dividendé . . — 45 » — — — 22.500.000		
Ensemble. . . Fr. 70 » par action, soit 14 %.		
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts.	1.323.864	30
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts	1.207.364	25
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :		
Disponible de l'Exercice non réparti et reporté à nouveau	1.446.057	31
	Fr. 41.028.721	96

CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,		
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.	Fr. 41.237.144	09
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	208.422	13
	Fr. 41.028.721	96

2.051
208

2.259

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 12 Avril 1927

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1926. Elle arrête à la somme de 41.028.721 fr. 96 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1926, à 70 francs par action.

Un acompte de 20 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 50 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 20 fr. 1227 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1926, montant à 1.446.057 fr. 31 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 18.094.568 fr. 83 c., ce qui portera à 19.540.626 fr. 14 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

— 27 —

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. LEM, J. NAUD, A. CELIER et M. LEWANDOWSKI, Administrateurs sortants et rééligibles.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. A. THIRION, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de Contrôle.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. A. THIRION, DE LAVERGNE et Max ROBERT Commissaires des comptes à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1927, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux Commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 3.000 francs la rémunération de chacun d'eux.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- | | | | |
|---|--|---------------------------------------|--|
| A. Boulevard St-Germain, 147. | M. Avenue Kléber, 87 (Passy). | Y. Faubourg Saint-Honoré, 113. | AL. Avenue de Villiers, 93 |
| B. Rue de Rivoli, 55. | N. Avenue Mac-Mahon, 35. | Z. Boulevard Haussmann, 89. | AM. Rue Lagrange, 19. |
| C. Boulev ^d Diderot, 23 (Gare de Lyon). | O. Boulevard Montparnasse, 71. | AB. Rue de Ménilmontant, 39. | AN. Avenue Victor-Hugo, 96 |
| D. Rue Rambuteau, 2. | P. Faubourg Saint-Michel, 53. | AD. Boulevard Barbès, 25. | AO. Faubourg du Temple, 49. |
| E. Rue Turbigo, 16. | R. Boulevard de Courcelles, 2. | AE. Rue La Fayette, 44. | AP. Place Gambetta, 1. |
| F. Place de la République, 15. | S. Avenue des Gobelins, 2 bis. | AF. Boulevard Voltaire, 199. | AR. Rue Baudin, 2 (Square Montholon). |
| G. Rue de Flandre, 2. | T. Boulevard de Courcelles, 2. | AG. Chaussée de la Muette, 2. | AS. Rue Vieille-du-Temple, 125. |
| H. Rue du Quatre-Septembre, 2. | U. Av. des Champs-Élysées, 49. | AH. Avenue Bosquet, 47 bis. | AT. Boulevard Raspail, 12. |
| I. Boulevard Magenta, 80-82. | V. Avenue d'Orléans, 90. | AI. Rue Saint-Antoine, 100. | AV. Rue de Lecourbe, 25 et 27. |
| J. Boulevard de Strasbourg, 19. | W. R. St-Lazare, 75 (Square de la Trinité). | AJ. Rue d'Auteuil, 50. | AX. Magasins du Louvre. |
| K. Boulevard Voltaire, 54. | X. Rue du Commerce, 40 (Grenelle). | AK. Rue du Havre, 9. | AZ. Rue des Jeûneurs, 17-19. |
| L. Rue de Clichy, 86. | | | |

BUREAUX DE BANLIEUE :

- | | | |
|---|---|--|
| ASNIÈRES , place de l'Hôtel-de-Ville, 10. | CLICHY-SUR-SEINE , boulevard National, 106. | NEUILLY-SUR-SEINE , avenue de Neuilly, 92. |
| AUBERVILLIERS , avenue Jean-Jaurès, 55 (Quatre-Chemins). | IVRY-SUR-SEINE , boulevard National, 54. | NOISY-LE-SEC , rue de la Gare, 1. |
| LE BOURGET , avenue Jean-Jaurès, 1. | LEVALLOIS-PERRET , place de la République, 3. | PARC-SAINT-MAUR , rue de la République, 15 bis. |
| BOULOGNE-SUR-SEINE , boulevard Jean-Jaurès, 68. | MONTREUIL-SOUS-BOIS , rue du Général Gallieni, 48. | SANT-DENIS , rue de Paris, 88. |
| CHARENTON , rue de Paris, 50. | MONTROUGE , avenue de la République, 61. | VINCENNES , rue du Midi, 35. |

AGENCES EN FRANCE :

- | | | | | |
|----------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|
| ABBEVILLE | CALAIS | FIRMINY | *MONTBÉLIARD | SAINT-BRIEUC |
| AGEN | CAMBRAI | FLÈCHE (LA) | MONTBRISON | SAINT-CHAMOND |
| *AIRE-SUR-L'ADOUR | *CANCALE | FLERS | MONT-DE-MARSAN | *SAINT-DIDIER-LA-SEAUVE |
| *AIX-EN-OTHE | *CANDE | FONTAINEBLEAU | *MONT-DORE (LE) | SAINT-DIE |
| AIX-EN-PROVENCE | CANNES | FRONTIGNAN | MONTÉLIMAR | SAINT-ETIENNE |
| AIX-LES-BAINS | CARCASSONNE | GANGES | *MONTTHUREUX-S-SAONE | S'-GERMAIN-EN-LAYE |
| ALÈS | *CARMAUX | GANNAT | MONTLUÇON | *ST-HIPPOLYTE-DU-FORT |
| ALBI | CARPENTRAS | *GÉNILLÉ | *MONTMÉDY | SAINT-JEAN-D'ANGÉLY |
| ALENÇON | *CASTILLON-SUR-DORDOGNE | *GEAND-LUCE (LE) | MONTPELLIER | SAINT-JUNIEU |
| AMIENS | CASTRES | *GIROMAGNY | MORLAIX | SAINT-LO |
| *ANCENIS | *CAUSSADE | GRAULHET | MOULINS | *SAINT-MAIXENT |
| ANGERS | CAVAILLON | GRAY | MOUY | SAINT-MALO |
| ANGOULÈME | CETTE | GRENOBLE | MURAT | SAINT-MARCELLIN |
| ANNECY | *CHALONNES-SUR-LOIRE | *GUERCHE (LA) | NANCY | SAINT-NAZAIRE |
| ANNONAY | CHALON-SUR-SAONE | HAVRE (LE) | NANTES | SAINT-OMER |
| ANTIBES | CHALONS-SUR-MARNE | *HAYE-DESCARTES (LA) | NARBONNE | *SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER |
| *APT | CHAMBERY | HAZEBROUCK | *NAY | SAINT-QUENTIN |
| *ARGENTAN | CHAMBON-FEUGEROLLES | *HENNEBONT | *NEMOURS | *S'-RAMBERT-SUR-LOIRE |
| ARGENTEUIL | CHARLEVILLE | *HERICOURT | *NEUVILLE-DU-POITOU | *S'-RÉMY-DE-PROVENCE |
| ARGENTON-S.-CREUSE | *CHARLIEU | HONFLEUR | NEVERS | SAINTE |
| ARLES | CHARTRES | HYÈRES | NICE | *SAINT-SAULGE |
| ARMENTIÈRES | CHATEAU-D'OLÉRON | *INGRANDES-SUR-LOIRE | NIMES | SALON |
| ARRAS | *CHATEAU-GONTIER | ISSOIRE | NIORT | *SAUGUES |
| AUBAGNE | *CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE | ISSOUDUN | *NOMÉNY | *SAULIEU |
| AUCH | CHATEAURENARD | JARNAC | *NORT-SUR-ERDRE | SAUMUR |
| AURILLAC | CHATEAURENARD | JOUÉ-LE-GRAND | *OLONZAC | SEDAN |
| AUTUN | CHATEAUX | *JOUÉ-LE-GRAND | OLORON-SAINTE-MARIE | SEGRÉ |
| AUXERRE | *CHATEL-GUYON | *JOYEUSE | ORANGE | SEMUR |
| AVIGNON | CHATELLERAULT | *LANDERNEAU | ORLÉANS | SENS |
| *BAGNÈRES-DE-LUCHON | *CHATILLON-EN-BAZOIS | *LANGAIS | *ORNANS | *SEURRE |
| *BAGNOLES-DE-L'ORNE | *CHATILLON-SUR-INDRE | LAON | *PAINBŒUF | SOISSONS |
| *BANDOL | CHATILLON-SUR-SEINE | LAVAL | PAU | *SOULLAC |
| *BANGOLS-SUR-CÈZE | CHAUNY | *LAVANDOU (LE) | PÉRIGUEUX | *SOURDEVAL-LA-BARRE |
| BANDOL | CHEMILLÉ | LENS | PERPIGNAN | STRASBOURG |
| BAYONNE | CHERBOURG | *LESPARRE | PERTUIS | *TALAUDIÈRE (LA) |
| BEAUCAIRE | CHOLET | *LEVROUX | POITIERS | TARARE |
| *BEAUCOURT | CLERMONT-DE-L'OISE | LÉZIGNAN | *PONS | TARASCON-S-RHONE |
| *BEAUFORT-EN-VALLÉE | CLERMONT-FERRAND | LIBOURNE | PONT-A-MOUSSON | TARBES |
| *BEAUME-LES-DAMES | CLERMONT-L'HÉRAULT | *LIGUEIL | PONTOISE | *TESSY-SUR-VIRE |
| *BEAUMONT-SUR-OISE | COGNAC | LILLE | *PONT-SAINT-ESPRIT | *THOUARS |
| *BEAUMONT-S/-SARTHE | COGNAC | LIMOGES | *PONT-SAINTE-MAXENCE | *TINGHEBRAY |
| BEAUNE | COMPIÈGNE | LISIEUX | *PORNIC | *TOUCY |
| *BEAUREPAIRE | CONCARNEAU | *LIVAROT | *PORTEL (LE) | TOULON |
| BEAUVAIS | *CONDÉ-SUR-NOIREAU | *LIVRY-GARGAN | PUY (LE) | TOULOUSE |
| BELFORT | *CONLIE | LOCHES | QUIMPER | TOURCOING |
| BERGERAC | *CONNERRÉ | *LONGUYON | RAINCY (LE) | TOURS |
| BESANÇON | *CONTRES | LONGUY | *RAMBREVILLERS | TROUVILLE |
| BÉTHUNE | *CORBEIL | LORIENT | REDON | TROYES |
| BÉZIERS | *CORCIEUX | LOUVIERS | REIMS | *VAAS |
| BIARRITZ | *COUTANCES | *LUDE (LE) | RENNES | *VAISON |
| *BIZE | CREST | LUNÉVILLE | REOLE (LA) | VALENCE |
| *BLAMONT | *CULAN | LYON | *RETOURNAC | VALENCIENNES |
| BLOIS | DAX | MACON | RIOM | *VERMONTON |
| BOLBEC | *DEAUVILLE | MANOSQUE | RIVE-DE-GIER | VERSAILLES |
| *BOLLÈNE | DIEPPE | MANS (LE) | ROANNE | VICHY |
| *BONNÉTABLE | DIJON | MANTES-SUR-SEINE | ROGHEFORT-SUR-MER | *VIC-SUR-SEILLE |
| BORDEAUX | *DOL DE BRETAGNE | MARMANDE | *ROCHE-LA-MOLIERÈRE | VIENNE |
| BOULOGNE-SUR-MER | DOLE | MARSEILLE | ROCHELLE (LA) | VIERZON |
| *BOURBOULE (LA) | DOUAI | *MAULEON-SOULÉ | *ROCROI | *VIGAN (LE) |
| BOURG | DUNKERQUE | MAYENNE | ROMANS | VILLEFORT |
| *BOURGUEIL | ELBEUF | MAZAMET | ROMILLY-SUR-SEINE | VILLEFRANCHE-S-SAONE |
| *BOUSSAC | ÉPERNAY | MEAUX | *ROQUEMAURE | VILLENEUVE-SUR-LOT |
| BREST | ÉPINAL | *MEHUN-SUR-YÈVRE | ROUBAIX | *VILLERS-BOCAGE |
| BRIOUDE | *ERMONT | MELUN | ROUEN | VIRE |
| BRIVE | *ERNEE | MENTON | SAALÈS | VITRÉ |
| BRUYÈRES | *FALAISE | MONTAUBAN | *SAINT-AMBROIX | *VITTEL |
| *CADILLAC-S/-GARONNE | FERTÉ-BERNARD (LA) | MONTBARD | SAINT-AMAND-LES-EAUX | *VOIRON |
| CAEN | FERTÉ-MACÉ (LA) | | | |
| CAHORS | | | | |

AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

- | | | | | | |
|------------|----------------------|------------|-----------|---------------------------|------------------|
| LONDRES | BRUXELLES | ALEXANDRIE | BOMBAY | TANANARIVE - DIÉGO SUAREZ | TUNIS |
| LIVERPOOL | MONTE-CARLO - MONACO | LE CAIRE | MELBOURNE | TAMATAVE - MAJUNGA | BIZERTE - MATEUR |
| MANCHESTER | | PORT-SAÏD | SYDNEY | MANANJARY - TULÉAR | SOUSSE |
| | | | | | SFAX - MONASTIR |

REPRÉSENTANTS { Aux États-Unis : M. SILVESTER, 68, William Street, NEW-YORK.
En Argentine : M. BECQUEREL, 25, de Mayo, 193, BUENOS-AIRES.

(*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 4237-4-27.
